

Adaptation à mi-parcours

10
PROGRAMME
2013/2018

LA CONNAISSANCE SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES : MIEUX CONNAÎTRE POUR AGIR

Pour améliorer la connaissance de l'état des eaux

et des milieux aquatiques, l'agence de l'eau conduit ou finance l'acquisition de données environnementales, directement ou en partenariat avec les acteurs de l'eau, et plus particulièrement les collectivités territoriales.

Toutes les données collectées au travers des réseaux de mesure, des études de connaissance générale ou d'évaluation sont ensuite mises à disposition des acteurs de l'eau et du public ; elles permettent ainsi d'orienter et de guider leurs décisions et leurs actions tout en contribuant à **l'évaluation de l'effet des politiques menées sur les milieux aquatiques**.

L'Agence soutient également des organismes de recherche dans leurs démarches pour développer ou renforcer les connaissances sur certains sujets émergents prioritaires, adapter les modes de gestion et de suivi et anticiper les évolutions du domaine de l'eau.



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'acquisition de données et le partage des savoirs constituent des priorités du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de l'agence de l'eau pour « **créer les conditions favorables à une bonne gouvernance** » et **renforcer les connaissances sur les milieux au service des actions territoriales.**

Il s'agit d'anticiper les évolutions relatives au domaine de l'eau, accroître les connaissances et leur mise à disposition pour de nouvelles applications, cerner les questions et enjeux prioritaires et ainsi faciliter la prise de décision des acteurs locaux.

L'acquisition de nouvelles connaissances implique de **mener des programmes de recherche/développement et de soutenir des projets innovants.** L'Agence soutient des actions de recherche territorialisées, en partenariat avec les acteurs locaux. Les projets d'envergure nationale et non spécifiques à notre bassin sont soutenus par l'ONEMA tout comme la définition d'outils et de méthodes communs aux différents bassins.

Concernant le suivi de la qualité des milieux aquatiques, l'Agence s'attache à **prendre en compte les nouvelles problématiques** porteuses d'enjeux à la fois environnementaux et de santé publique (substances dangereuses et émergentes, médicaments...) **tout en élargissant la couverture territoriale des réseaux de surveillance** (doublement du nombre des stations suivies pour les rivières et les eaux souterraines, nouveaux milieux investigués tels que le littoral et les lacs).

Les eaux marines seront prochainement surveillées dans le cadre de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin ».

L'Agence a renforcé également son **soutien aux collectivités locales pour le financement des réseaux de suivi locaux et la valorisation partagée des données produites.**

■ LES ACTIONS AIDÉES ■

Nature des opérations éligibles	Taux d'aide maximum	Observations ⁽¹⁾
Études générales, expertises scientifiques, études prospectives à visée de connaissance, recherche-développement	50 % en subvention	Opérations répondant à des enjeux spécifiques du bassin et non à une problématique d'envergure nationale
Réseaux de surveillance	60 % en subvention*	Respecter les obligations réglementaires du programme de surveillance de la DCE Fournir les résultats des analyses selon un format compatible avec celui utilisé par l'Agence (HTML, SANDRE) ou ses partenaires (IFREMER)
Cas particulier de la surveillance des eaux côtières, de transition et des eaux littorales	80 % en subvention	Verser les données produites dans les banques nationales
Études nécessaires aux évolutions des réseaux de surveillance	60 % en subvention	
Opérations visant à recueillir, structurer, bancariser et mettre à disposition des données environnementales relatives aux milieux aquatiques	50 % en subvention pour les missions techniques spécifiques	Respecter les formats de données standardisés par le SANDRE
	30 % en subvention pour les missions annuelles	Verser les données produites dans les banques nationales

(1) pour plus de détails sur les modalités, contactez votre délégation

* Sur les territoires d'un SAGE ou d'un contrat de rivière, une bonification d'aide de 10 % est apportée

LE 10^e PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU A POUR AMBITION DE :

- contribuer aux priorités nationales de la politique de l'eau,
- répondre aux enjeux spécifiques du bassin Adour-Garonne.

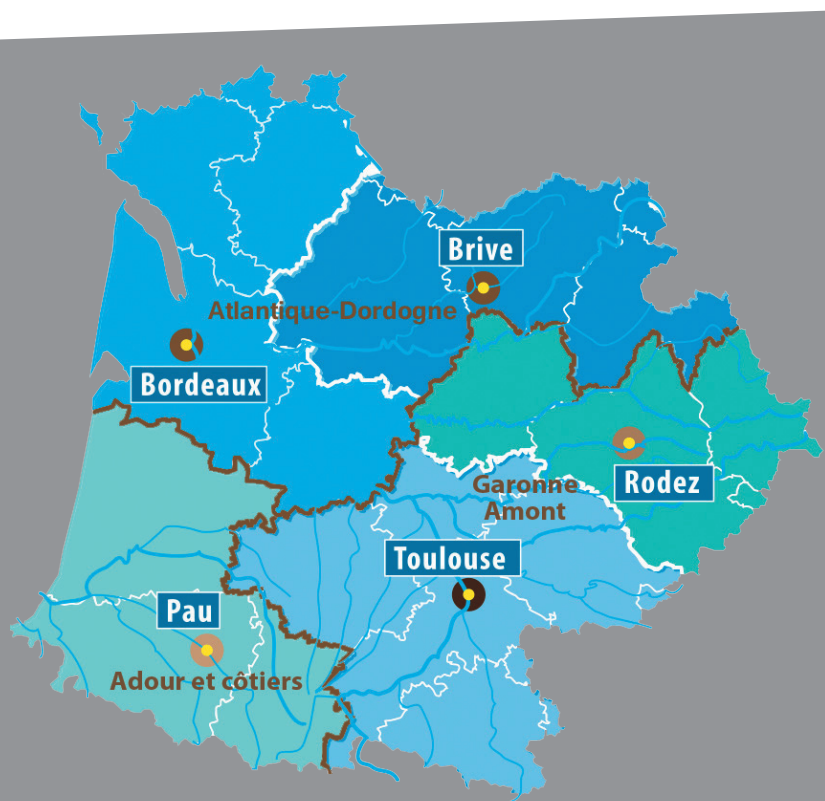
Il prévoit les actions nécessaires pour atteindre les objectifs du SDAGE Adour-Garonne et le bon état des eaux. L'accent est mis sur la satisfaction de l'usage prioritaire qu'est l'eau potable et sur l'amélioration des milieux aquatiques.

IL S'EST FIXÉ TROIS GRANDES PRIORITÉS :

- la reconquête de la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable, notamment en réduisant les pollutions diffuses,
- la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques,
- le maintien de débits suffisants dans les rivières dans la perspective du changement climatique.

Assurer la solidarité entre les territoires, prendre en compte les milieux littoral, marin et de montagne constituent d'autres enjeux forts du bassin Adour-Garonne.

Pour atteindre ces objectifs, le conseil d'administration de l'Agence a voté des moyens renforcés avec plus de 1,9 milliard d'euros pour la période 2013-2018.



ATLANTIQUE-DORDOGNE

16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86

4, rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 11 19 99 - Fax : 05 56 11 19 98

et 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87

94, rue du Grand Prat

19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Tél. : 05 55 88 02 00 - Fax : 05 55 88 02 01

ADOUR ET CÔTIERS

40 • 64 • 65

7, passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau Cedex

Tél. : 05 59 80 77 90 - Fax : 05 59 80 77 99

GARONNE AMONT

12 • 30 • 46 • 48

Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez Cedex 9

Tél. : 05 65 75 56 00 - Fax : 05 65 75 56 09

et 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82

46, avenue du Général de Croutte
31100 Toulouse

Tél. : 05 61 43 26 80 - Fax : 05 61 43 26 99



Agence de l'eau
Adour-Garonne
90, rue du Férétra
CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05 61 36 37 38
Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

